SciencesPo
Rennes

Arrêté N° P 2026 - 05

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes

- Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux IEP dotés du statut d'Établissement Public Administratif (EPA) établissements-composantes associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements
- Vu le Code de l'Education, notamment l'article D741-9
- Vu la délibération du Conseil d'Administration du 23 septembre 2026 ;

A R R E T E

Article 1er

Madame Marta IGLESIAS CASAL, Directrice des études Bachelor, est nommée Présidente du Jury relatif à la 1ème année de diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes pour l'année 2026-2027.

Article 2

Sont nommés membres du jury :

- M. Alexis BUIXAN
- M. Gil DESMOULIN
- M. Pablo DIAZ
- M. Nicolas ESCACH
- Mme Sinda JEBLI YAHMADI
- M. Didier MINEUR
- M. Pierre REMOND
- Mme Laure SCHIETTECATTE
- Mme Sarah TANKE
- M. Florent VILLARD

Fait à Rennes, le 06/10/2026

Le Directeur de l'IEP

Pablo DIAZ



Arrêté N° P 2026 - 06

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes

- Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux IEP dotés du statut d'Établissement Public Administratif (EPA) établissements-composantes associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements
- Vu le Code de l'Education, notamment l'article D741-9
- Vu la délibération du Conseil d'Administration du 23 septembre 2026 ;

A R R E T E

Article 1er

Madame Marta IGLESIAS CASAL, Directrice des études Bachelor, est nommée Présidente du Jury relatif à la 2ème année de diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes pour l'année 2025-2026.

Article 2

Sont nommés membres du jury :

- M. Thomas AGUILERA
- M. Nicolas ANDRE
- M. Gil DESMOULIN
- M. Pablo DIAZ
- Mme Adeline THOBIE
- Mme Florence DUFROS
- M. Nicolas ESCACH
- Mme Tamara ESPIÑERA-GUIRAO
- M. Alan HERVE
- Mme Claire TOUPIN-GUYOT

Fait à Rennes, 06/10/2026

Le Directeur de l'IEP

Pablo DIAZ

SciencesPo
Rennes

Arrêté N° P 2026 - 07

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes

- Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux IEP dotés du statut d'Établissement Public Administratif (EPA) établissements-composantes associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements
- Vu le Code de l'Education, notamment l'article D741-9
- Vu la délibération du Conseil d'Administration du 30 juin 2026 ;

A R R E T E

Article 1er

Madame Tamara ESPIÑERA-GUIRAO, Co-Directrice des Relations Internationales de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes, est nommée Présidente du Jury relatif à la 3ème année de diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes pour l'année 2026-2027.

Article 2

Sont nommés membres du jury :

- M. Didier MINEUR
- M. Alexis BUIXAN
- M. Nicolas ESCACH
- Mme Marta IGLESIAS CASAL

Fait à Rennes, le 06/10/2026

Le Directeur de l'IEP de Rennes

Pablo DIAZ

Arrêté N° P 2026 - 09

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes

- **Vu** le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux IEP dotés du statut d'Établissement Public Administratif (EPA) associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements
- **Vu** le décret n° 91-562 du 13 juin 1991 portant création de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes
- **Vu** la délibération du Conseil d'Administration du 30 juin 2026;

A R R E T E

Article 1er

Madame Tamara ESPIÑERA-GUIRAO, Co-Directrice des Relations Internationales de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes, est nommée Présidente du Jury relatif à l'Année préparatoire de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes pour l'année 2026-2027.

Article 2

Sont nommés membres du jury :

- M. Didier MINEUR
- M. Alexis BUIXAN
- M. Nicolas ESCACH
- Mme Marta IGLESIAS CASAL

Fait à Rennes, le 06/10/2026

Le Directeur de l'IEP

Pablo DIAZ